

LES NOUVEAUTES POUR LA SAISON 2020-2021

Par la lettre-info du 15 juillet dernier, je vous ai souhaité de bonnes vacances.

Il me semble qu'auparavant, je vous dois quelques indications sur l'évolution du règlement pour la saison 2020-2021.

Tout d'abord, et malgré la demande de certains, tous les twirlers auront une année de plus ! En conséquence, et malgré l'arrêt de la saison 2020, il n'y aura pas d'aménagement sur les catégories d'âge.

Après un lifting pour la saison 2019-2020, le programme fédéral va désormais se décomposer en plusieurs documents :

- ✓ **Un RESC (Règlement des Evènements Sportifs et Culturels)** pour chaque type de compétition (individuel, duo, équipe). L'idée générale voulue par la fédération est de pouvoir répondre directement aux associations sur les modalités à remplir afin d'assurer leur participation.
- ✓ **Un PFA (Programme Fédéral d'Activité)** contenant les autres informations réglementaires, comme la formation et les degrés.

Si nous arrivons à respecter les délais, dès le 1^{er} septembre, vous trouverez sur le site fédéral les 5 documents suivants :

1. RESC COMPETITION INDIVIDUELLE

La seule modification marquante, concerne les twirlers participant à une finale du championnat national. Ils ou elles obtiendront automatiquement le degré supérieur à leur catégorie dès lors qu'ils ou elles auront une note technique supérieure ou égale à 7, chutes non déduites, que cette note soit obtenue dans le groupe ou en finale.

2. RESC COMPETITION EQUIPE

- Pour des raisons techniques, on ne parlera plus d'équipe minime, cadet ou junior, mais de :
 - « Fédérale », en remplacement de junior (naissance en 2012 et avant).
 - « Fédérale 14 » (F14), en remplacement de cadet (naissance 2007 à 2012).
 - « Fédérale 12 » (F12), en remplacement de minime (naissance 2009 et après).
- A noter la création de la catégorie « Fédérale 10 » (F10) pour les twirlers nés en 2011 et après.

- Désormais le championnat national sera ouvert aux équipes dites de territoire. Ce sera le plus souvent l'équipe de la région. Mais pour les 2 régions subdivisées en territoires, ce pourra être chaque équipe de territoire.
- Règlement :
 - L'équipe doit être composée de 9 twirlers minimum, et au minimum de 3 associations différentes.
 - Temps de production : 3'00" à 4'00".
 - Niveau technique = moyenne des degrés de tous les twirlers.
 - Notation selon une méthodologie nouvelle en cours d'élaboration.
 - L'inscription sera réalisée par le ou la responsable de la commission concernée.

3. RESC COMPETITION DUO

Sans changement.

4. RESC COMPETITION COMBINÉ.

C'est une nouvelle compétition, qui s'adresse aux twirlers en phase d'apprentissage ou de début de perfectionnement, selon des modalités très spécifiques :

- 2 catégories d'âge :
 - 2009 et après.
 - 2012 et avant.
- Chaque catégorie d'âge doit se composer d'une équipe et de deux duos.
- Une association ne peut inscrire qu'un combiné par catégorie d'âge, soit 2 combinés au plus.
- Dans chaque équipe, 5 twirlers minimum, 10 twirlers maximum. Les twirlers concourant en équipe peuvent concourir également en duo combiné.
- Moyenne maximum des degrés de tous les twirlers inscrits : 0,5.
- Niveau technique : 1^{er} degré.
- Temps de production : 2'00" à 2'30".
- Classement par catégorie, regroupant les notes de l'équipe et des deux duos.
- Création d'une coupe nationale combiné, qui sera jumelée en 2021 au championnat national équipes et duos, avec obligation d'inscrire spécifiquement 1 juge technique et 1 juge administratif et sous réserve des conditions suivantes :
 - Avoir obtenu une note technique supérieure ou égale à 16,500 pour les 3 épreuves lors de la sélection.
 - Et une note totale supérieure ou égale à 33,00.

5. PFA TWIRLING

Outre l'organisation de la commission nationale, des responsables techniques de zone, des formatrices nationales de juges et formateurs nationaux PJ/RA/CC, il comprendra :

- Les généralités, sur les types de championnat, les titres, les licences.
- Le jugement, avec notation, grille de cotation et formation des membres de jury.
- L'organisation des compétitions.
- La formation des techniciens.
- Les degrés.

Enfin je remercie Sabine Martin-Levrel et David Lopes pour leur mission effectuée auprès de l'équipe fédérale.

Et je souhaite la bienvenue à Andréa Balay et Stella Bridoux qui seront les nouveaux entraîneures de l'équipe fédérale pour la saison prochaine.

Les modalités et le jour de sélection de la nouvelle équipe fédérale seront communiqués tout début septembre.

Et de nouveau je vous souhaite de bonnes vacances, pour mieux vous retrouver dès septembre.

Yves LAMBERT
Responsable de la
commission nationale de Twirling